

Ecrit par le 26 mai 2026

Mme GICQUEL Paulette



Attestation de parution sur echodumardi.com

Date de téléchargement de justificatif : 26 mai 2026

Département : Vaucluse

Cette annonce paraîtra le 9 mai 2022 sous réserves d'incidents



**SCP Me MAY, Me BOUKHORS
Me ROCHETTE
Notaires associés
166 Avenue Aristide Briand
84440 ROBION**

ENVOI EN POSSESSION

Suivant testament olographe en date du 08/09/2011, **Mme Paulette Berthe Eugénie GICQUEL**, Veuve PLANTE, née à LE GRAND LUCE (Sarthe) le 17/06/1921, en son vivant demeurant à CAVAILLON (Vse) Résidence Domytis et domiciliée à GORDES (Vse) 277 chemin des près, a consenti un legs universel. Consécutivement à son décès survenu à ROBION (Vse), le 01/02/2022, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Me Mahdjouba BOUKHORS, Notaire Associée de la Société Civile Professionnelle « Maître Olivier MAY, Maître Mahdjouba BOUKHORS et Maître Laurence ROCHETTE, Notaires Associés », titulaire d'un Office Notarial à ROBION (Vse), 166 Avenue Aristide Briand, le 26/04/2022, duquel il résulte que le légataire universel remplit les conditions de sa saisine. Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Maître Mahdjouba BOUKHORS,

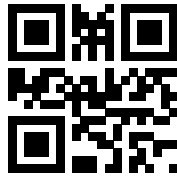
Ecrit par le 26 mai 2026

notaire à ROBION (Vse), 166 Avenue Aristide Briand, référence CRPCEN : 84014, dans le mois suivant la réception par le greffe de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament. En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession

3953752

Publié le 09/05/2022

Mme DE SAULNIER Chantal



Attestation de parution sur echodumardi.com

Date de téléchargement de justificatif : 26 mai 2026

Département : Vaucluse

Cette annonce paraîtra le 9 mai 2022 sous réserves d'incidents

AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL - DELAI D'OPPOSITION

Article 1007 du Code civil

Article 1378-1 Code de procédure civile

Loi n°2016-1547 du 28 novembre 2016

Par testament olographe en date du 03 novembre 2021, **Madame Chantal Cécile DE SAULNIER**, en son vivant professeur, demeurant à AVIGNON (84000) 19 Boulevard RASPAIL. Née à CASABLANCA (MAROC), le 21 septembre 1952. Veuve de Monsieur Josserand Etienne Anne Fernand Comte DE SAINT PRIEST D'URGEL et non remariée. De nationalité française. Décédée à AVIGNON (84000) (FRANCE) , le 26 février 2022.

Ecrit par le 26 mai 2026

A consenti un ou plusieurs légataires universels.

Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Quentin GAUTIER, notaire soussigné, membre de la Société dénommée « VALLIS CLAUSA NOTAIRES » Société d'Exercice Libéral à Responsabilité Limitée titulaire de deux Offices Notariaux, sis à SORGUES (Vaucluse), 71 Allée des Moulins et à COUSTELLET, 80 C Route de Cavaillon, MAUBEC (Vaucluse) , le 25 avril 2022, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.

Maître Quentin GAUTIER suivant procès-verbal dont la copie authentique a été reçue par le greffe du Tribunal Judiciaire d'AVIGNON le 29 avril 2022.

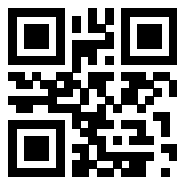
Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Me Pierre GAUTIER, notaire à MAUBEC 84660, 80 C, route de Cavaillon-COUSTELLET, référence CRPCEN : 84088, dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal judiciaire de AVIGNON de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.

En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession

3953750

Publié le 06/05/2022

M. GUILLON Noé



Attestation de parution sur echodumardi.com

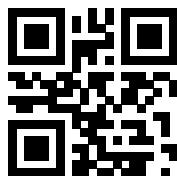
Date de téléchargement de justificatif : 26 mai 2026

Département : Vaucluse

Cette annonce paraîtra le 9 mai 2022 sous réserves d'incidents

Ecrit par le 26 mai 2026

MME BLOUVAC Marie



Attestation de parution sur echodumardi.com

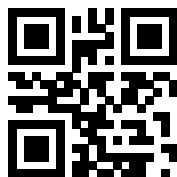
Date de téléchargement de justificatif : 26 mai 2026

Département : Vaucluse

Cette annonce paraîtra le 9 mai 2022 sous réserves d'incidents

M. FRIOL Gabriel

Ecrit par le 26 mai 2026



Attestation de parution sur echodumardi.com

Date de téléchargement de justificatif : 26 mai 2026

Département : Vaucluse

Cette annonce paraîtra le 9 mai 2022 sous réserves d'incidents

 **MAITRE Evelyne BEAUME,**
NOTAIRE
ETUDE OFFICE NOTARIAL
DES DENTELLES

AVIS DE DEPOT DE TESTAMENT

Par testament olographe du 04 mars 2019, **Monsieur Gabriel Marie Gustave FRIOL**, en son vivant retraité, né à AUBIGNAN, le 28 octobre 1929, demeurant à SARRIANS (84260), 471 route du Devès, veuf de Madame Jeannine Paulette Augustine COCHET, décédé à SARRIANS, le 10 janvier 2022, a institué un légataire universel. Ce testament a été déposé au rang des minutes de Me Evelyne BEAUME, suivant procès-verbal en date du 28 mars 2022, dont une copie authentique a été envoyée au tribunal judiciaire de CARPENTRAS, le 04 avril 2022.

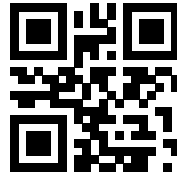
Les oppositions sont à former en l'étude de Me Evelyne BEAUME, notaire à BEAUMES DE VENISE, notaire chargé du règlement de la succession

3953389

Publié le 06/04/2022

Ecrit par le 26 mai 2026

Mme GARZINI Aline Marie Juliette



Attestation de parution sur echodumardi.com

Date de téléchargement de justificatif : 26 mai 2026

Département : Vaucluse

Cette annonce paraîtra le 9 mai 2022 sous réserves d'incidents

 **Me Etienne RISPAL**

Notaire

84390 SAULT

AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL - DELAI D'OPPOSITION

Article 1007 du Code Civil

Article 1378-1 Code de Procédure Civile

Loi n° 2016-1547 du 28 novembre 2016

Suivant testament olographe en date du 05 août 2016 et additif daté du 16 août 2016, **Mme Aline Marie Juliette GARZINI**, en son vivant retraitée, demeurant à AVIGNON (84) 62 Avenue Thiers. Née à CARPENTRAS (84) le 17 juin 1947. Non soumise à un pacs ou partenariat. De nationalité française. Décédée à AVIGNON (84) le 24 décembre 2021.

A consenti un legs universel.

Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description reçu par Me Etienne RISPAL, Notaire à SAULT, le 17 mars 2022, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.

Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession - Me Etienne RISPAL, Notaire à SAULT (84390) Chemin Roumane - B.P. 4, n° CRPCEN 84047, dans le mois suivant la réception par le Greffe du Tribunal Judiciaire d'AVIGNON de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.

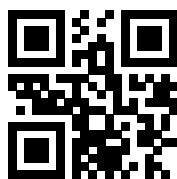
Ecrit par le 26 mai 2026

En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

3953311

Publié le 25/03/2022

Mme JAUME Micheline




Attestation de parution sur echodumardi.com

Date de téléchargement de justificatif : 26 mai 2026

Département : Vaucluse

Cette annonce paraîtra le 9 mai 2022 sous réserves d'incidents

 **Office Notarial Jean-Baptiste BOREL**
Notaire Associé
179 Rue du Colonel Arnaud Beltrame
84100 ORANGE

AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL - DELAI D'OPPOSITION

Article 1007 du Code civil

Article 1378-1 Code de procédure civile

Loi n°2016-1547 du 28 novembre 2016

Suivant testament olographe en date du 7 novembre 2018 suivi de deux codicilles en date des 08 novembre 2018 et 14 mai 2020, **Mme Micheline Georgette JAUME**, en son vivant retraitée, demeurant

Ecrit par le 26 mai 2026

à SERIGNAN-DU-COMTAT (84830) 209 route de Camaret, Née à SERIGNAN-DU-COMTAT (84830), le 23 septembre 1923, veuve de Mr Paul **LEID** et non remariée, de nationalité française, résidente au sens de la réglementation fiscale, décédée à ORANGE (84100) , le 21 février 2022, A consenti un legs universel. Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Sophie DOURLENT, Notaire au sein de l'Office Notarial à ORANGE (Vaucluse), 179, rue du Colonel Arnaud Beltrame, le 1er mars 2022, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.

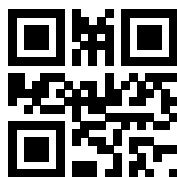
Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire soussigné chargé du règlement de la succession, référence CRPCEN 84050, dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal judiciaire de CARPENTRAS de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.

En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

3953234

Publié le 16/03/2022

M. RAMIRES Paul Edouard



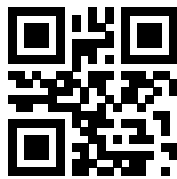
Attestation de parution sur echodumardi.com

Date de téléchargement de justificatif : 26 mai 2026

Département : Vaucluse

Cette annonce paraîtra le 9 mai 2022 sous réserves d'incidents

Mme MOTTET Anne



Attestation de parution sur echodumardi.com

Date de téléchargement de justificatif : 26 mai 2026

Département : Vaucluse

Cette annonce paraîtra le 9 mai 2022 sous réserves d'incidents

AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL

DELAI D'OPPOSITION

Article 1007 du Code civil

Article 1378-1 Code de procédure civile

Loi n°2016-1547 du 28 novembre 2016

Suivant testament olographe en date du 23 octobre 2014, **Madame Anne Marie Mauricette Suzanne MOTTET**, en son vivant retraitée, demeurant à AVIGNON (84000) 10 place Saint Lazare. Née à PIOLENC (84420), le 22 septembre 1944. Célibataire. Non liée par un pacte civil de solidarité. Décédée à AVIGNON (84000) le 24 décembre 2021. A consenti un legs universel. Ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Hélène SELLIER - DUPONT, Notaire Associé de la Société Civile Professionnelle « Hélène SELLIER-DUPONT et Laurence GUILIÉ, notaires associés », titulaire d'un Office Notarial à AVIGNON (Vaucluse), 2 place Saint Lazare, le 10 février 2022, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine et dont la copie authentique a été reçue par le Greffe du Tribunal de Grande Instance d'AVIGNON le 16 Février 2022. Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès de Maître Hélène SELLIER-DUPONT, notaire à AVIGNON (Vaucluse) 2 Place Saint Lazare, référence CRPCEN : 84006, chargé du règlement de la succession, dans le mois suivant la réception par le greffe de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament. En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

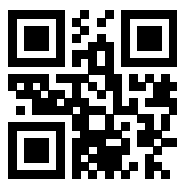
Ecrit par le 26 mai 2026

Pour insertion Le Notaire

3953095

Publié le 25/02/2022

M. BURROW Herbert Coulthard



Attestation de parution sur echodumardi.com

Date de téléchargement de justificatif : 26 mai 2026

Département : Vaucluse

Cette annonce paraîtra le 9 mai 2022 sous réserves d'incidents

AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL

DELAI D'OPPOSITION

Article 1007 du Code civil

Article 1378-1 Code de procédure civile

Loi n°2016-1547 du 28 novembre 2016

Suivant testament olographe en date du 30 mai 2016,

Monsieur Herbert Coulthard BURROW, en son vivant retraité, demeurant à GORDES (84220) Les Bas Luquets 175 chemin du Village des Bories. Né à WORKINGTON (ANGLETERRE), le 12 décembre 1914. Veuf de Madame Andrée Claudine Marie GOUTAUDIER et non remarié. Non lié par un pacte civil de solidarité. De nationalité Britannique. Résident au sens de la réglementation fiscale. Décédé à GORDES (84220) (FRANCE) le 27 décembre 2021.

Ecrit par le 26 mai 2026

A consenti un legs universel.

Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Guy FRAYCHINAUD, Notaire Associé de la Société Civile Professionnelle «Guy FRAYCHINAUD - Christophe LERSY, Notaires Associés», titulaire d'un Office Notarial à GORDES, le 16 février 2022, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.

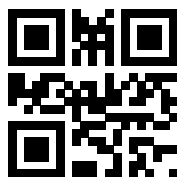
Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Me FRAYCHINAUD, notaire à GORDES 84220, référence CRPCEN : 84030, dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal judiciaire de AVIGNON de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.

En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession

3953042

Publié le 18/02/2022

Mme RAVEL Simone



Attestation de parution sur echodumardi.com

Date de téléchargement de justificatif : 26 mai 2026

Département : Vaucluse

Cette annonce paraîtra le 9 mai 2022 sous réserves d'incidents

**AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL
DELAI D'OPPOSITION**

Ecrit par le 26 mai 2026

Article 1007 du Code civil
Article 1378-1 Code de procédure civile
Loi n°2016-1547 du 28 novembre 2016

Suivant testament olographe en date du 4 juillet 2020,

Madame Simone Rosette RAVEL, en son vivant retraitée, veuve de Monsieur Max MAES, , demeurant à CADENET (84160) 4 rue Marceau .

Née à CADENET (84160), le 20 décembre 1925.

Décédée à CADENET (84160) (FRANCE) , le 29 septembre 2021.

A consenti un legs universel à son neveu :

M. Georges Robert René RAVEL, retraité, époux de Mme Simone GALY, demeurant à PERTUIS 84120, 1520 Chemin Albert Jaumont

Né à CADENET 84160, le 9 juin 1950,

Marié à la mairie de MAREILLE 13000, le 12 février 1972 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable.

De nationalité française.

Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Foulques de SABRAN PONTEVES, Notaire Associé de la Société Civile Professionnelle « Foulques de SABRAN-PONTEVES, Emmanuel DRUJON d'ASTROS notaires associés », titulaire d'un Office Notarial à LOURMARIN, place de l'Ormeau, le 14 février 2022, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.

Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Me Camille GERAUDIE, notaire à CUCURON 84160, référence CRPCEN : 84026, dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal de grande instance de AVIGNON de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.

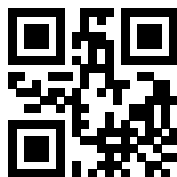
En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

3953044

Publié le 18/02/2022

Mme CROUZET Claude

Ecrit par le 26 mai 2026



Attestation de parution sur echodumardi.com

Date de téléchargement de justificatif : 26 mai 2026

Département : Vaucluse

Cette annonce paraîtra le 9 mai 2022 sous réserves d'incidents

AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL

DELAI D'OPPOSITION

Article 1007 du Code civil

Article 1378-1 Code de procédure civile

Loi n°2016-1547 du 28 novembre 2016

Suivant deux testaments olographes en date du 30 juin 1992 et du 19 novembre 2017 **Madame Claude Emilienne Monique CROUZET**, demeurant à ORANGE (84100) 774 avenue Félix Ripert Ehpad le Sacré Coeur, née à MARSEILLE (13000), le 5 septembre 1930, célibataire, non liée par un pacte civil de solidarité, de nationalité française, décédée à ORANGE (84100) (FRANCE) le 5 septembre 2021.

A consenti un legs universel.

Consécutivement à son décès, le testament du 30 juin 1992 a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Laurent FRITSCH notaire à MARSEILLE (13012) 68 boulevard des Alpes le 7 octobre 2021 et le testament du 19 novembre 2017 a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Audrey RIVIERE-TALLON, Notaire, Associée de la Société d'Exercice Libéral à Responsabilité Limitée « SELARL Audrey RIVIERE-TALLON », titulaire d'un Office Notarial à PIOLENC (Vaucluse), 25 passage du portillon, le 15 novembre 2021, suivi d'un acte complémentaire reçu par Maître Audrey RIVIERE-TALLON le 8 février 2022 portant contrôle des vérifications de la saisine constatant que le légataire remplit les conditions de sa saisine.

Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Maître Audrey RIVIERE-TALLON, notaire à PIOLENC (84420) 25 Passage du Portillon BP 17, référence CRPCEN : 84055, dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal judiciaire de CARPENTRAS de l'expédition de l'acte portant contrôle des vérifications de la saisine du 8 février 2022.

En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

3952997

Ecrit par le 26 mai 2026

Publié le 11/02/2022